que soit le nombre de pigeons ! et divisés en 200 prix aux 200 premiers consistés.

Mise exceptionnelle 5 francs par pigeon.

Fonles diverses: Unique à 0.25 c., à 0.50 c. par 50 — à 1, 2, 3 et 5 francs par 10 — à 10, 20, 50 et 100 francs par 5.

Inscription au bureau de Roubaix, de midi à 7 heures du soir; à celui de Mouscron de midi à 7 heures exactes.

De nombreux et spacieux paniers sont à la disposition du concours.

Les constateurs seront rendus à Mouscron le samedi 12 juin de 10 heures à midi 1/2; et à Roubaix de 3 heures à 9 heures du soir, même jour.

La commission veillera à l'ordre et à la bonne marche de cet important concours et prie MM. les colombophiles de ne pas attendre les derniers instants pour faire inscrire leurs pigeons.

Tous les amateurs auront à venir de participer à ce brillant concours unique dans son genre et représentant les prix garantis d'avance de 5 centimes de 1000 pigeons à 1 franc de mise.

D'autre part davant la dégénérescence des concours actuels, tous voudront répondre à l'appel de cette société dans sa manifestation à l'union des amateurs et l'encourager par leur présence en grand nombre dans son audacieuse entreprise.

**SAVON DES PRINCES DU CONGO**
Le plus parfumé des savons de toilette
4 grands prix. — 20 médailles d'or

**Voir**
à la quatrième page l'article
**LISEZ**

# TOURCOING

## NOTRE SERVICE D'INCENDIE

### Visite de M. le commandant des pompiers de Tours

La ville de Tours a mis à l'étude la question de l'organisation de son corps de pompiers et de son service d'incendie.

Informée de la façon superbe dont notre ville est dotée sous ce rapport, la municipalité a délégué M. le commandant des pompiers de Tours, pour se rendre compte, de visu, du fonctionnement de notre service d'incendie.

Hier soir, M. le commandant des pompiers de Tours, accompagné de M. le commandant Maquelier et quelques autres officiers, a fait une visite complète de l'Hôtel-caserne de la rue de la Paix, puis après avoir examiné tous les engins et leur disposition habituelle en vue d'un départ rapide, il a été procédé à un simulacre d'incendie.

Le visiteur a manifesté hautement son admiration pour notre organisation.

*In enfant qui crève l'œil à l'un de ses petits camarades*

Dimanche dernier, vers six heures et demie du soir, deux jeunes enfants, Auguste Laglet, 9 ans 1/2, et Marescaux, 8 ans, demeurant rue de Neuville, jouaient sur le seuil d'une maison, rue de Gand. Une querelle s'éleva entre les deux gamins pour un motif futile. Marescaux ayant repoussé Laglet, celui-ci riposta par un coup de poing.

Le premier ramassa alors un vieux crampon en fer et en porta un coup à Laglet qui eut l'œil gauche crevé.

M. le docteur Bonnaert, de Neuville, qui fut appelé à examiner le petit blessé, fit un pansement et conseilla de consulter un médecin spécialiste.

L'enfant fut conduit chez un docteur de Lille qui le prendra, aujourd'hui, à l'extraction de l'œil.

### Une battue sur la frontière

Hier après-midi, la police et la gendarmerie de Tourcoing et celle de Mouscron ont coopéré à une battue générale sur la frontière.

Du côté de la Belgique la gendarmerie de Mouscron opérait.

M. Rouillot, commissaire central, dirigeait les opérations sur le territoire de Tourcoing de concert avec M. Navaux, commissaire du 8e arrondissement. Ils avaient une trentaine d'agents en bourgeois sous leurs ordres.

Dès que les rôdeurs qui infestent la frontière eurent aperçu le bicorne d'un gendarme, on les vit détourer comme des lièvres.

Les récoltes sont hautes en ce moment et il est facile de s'y cacher. de même qu'on ne peut cependant fouiller les champs sous peine de commettre des dégâts.

La gendarmerie de Mouseron a capturé cinq individus refoulés sur le territoire belge. Du côté français la police a procédé à deux arrestations de jeunes gens de 17 à 18 ans qui seront interrogés sur leur identité.

Commencé à 2 heures, la battue s'est terminée vers 5 heures 1/2.

### Arrestations

Le sous-brigadier de police Lorthiois a arrêté rue Carnot le nommé Aloise Vantroost, 39 ans, terrassier, qui se trouvait en état de vagabondage en fraction a un arrêté d'expulsion pris contre lui.

De son côté l'agent Leman a fait la rencontre boulevard Gambetta de la nommée Louise Hoste 15 ans, journalière, née à Marcq-en-Barœul, laquelle a été expulsée en 1893, pour blessures volontaires.

Cette femme qui est mariée et avait six enfants vit séparée de son mari.

### Orphéon des Travailleurs

On nous prie d'insérer la communication suivante :

« La société chorale l'Orphéon des Travailleurs, a le profondément touchée de la sympathie et de la sympathie qui l'ont accueillie, à la rentrée du concours de Courbevoie.

Aussi, *les confrères comme un devoir*, à cette occasion, de témoigner sa reconnaissance et son dévoir serait de n'oublier personne.

Que l'admiration manifestée à ses et les consoillers veuillent donc accepter l'expression de sa gratitude pour la réception qu'ils lui ont faite à l'Hôtel-de-Ville.

Ses remerciements à la Musique Municipale, à la *Fanfare du Tricot-Château*, aux *Pompiers*, à la Société de Gymnastique, aux « Crick-Sicks », aux cavaliers d'escorte la Société du Blanc-Seau. l' « Union des Trompettes », la « Mouse des Travailleurs », les « Intimes » et la « Jeunesse Lyrique », et à la sympathique population qui a encouragé et accompagné de ses vœux et félicitations l' « Orphéon des Travailleurs », depuis la gare, sur tout le parcours et jusqu'à son rétour au siège de la Société.

Pour l' « Orphéon des Travailleurs » :
*Le Président d'honneur*,
Albert WITTEBOLLE.

**Croix.** — On n'a pas fin ceux sans remarquer les éclatants succès remportés à Roubaix par la *Pacifiste de Croix*, arrivant en division supérieure après avoir eu à en mesurer avec les plus fortes sociétés françaises. Il convient de reporter une partie de l'honneur au chef dévoué de la Société, T. Victor de Geney, professeur de gymnastique au lycée de Lille. Nous le félicitons sincèrement.

**Halluin** — M. le commissaire de police a dressé procès-verbal à la charge de M. Ledeve François, 29 ans, charretier, demeurant à Croix qui a, le 8 courant excédé des voies de fait et adressé des menaces au sieur Cattebec Jean-Baptiste âgé de 42 ans, tarrassier, demeurant à Bondues.

Ces deux individus travaillaient près de la halte du Pellegrin quand les faits ci dessus se sont produits.

**Annappes.** — La gendarmerie de Lannoy recherche cet moment un individu, Jules Debricourt, ouvrier accusé de vol de vêtements d'une valeur de 50 fr., au préjudice du nommé Louis Mathon. Jusqu'ici on n'a pu retrouver sa trace.

**Hem.** — Dimanche prochain, à trois heures, la Fédération des Anciens Militaires du canton de Lannoy, se réunira en assemblée générale à Hem et fera une manifestation patriotique au monument érigé dans cette commune en la mémoire des soldats morts pour la Patrie.

# LILLE

## Le drame du pont Napoléon

**Les cadavres des deux amoureux qui se sont jetés dans le canal de la Deûle remontent à onze heures, ont été retirés hier matin vers 4 h. 1/2, à environ six mètres de l'endroit où ils se sont jetés par MM. Mahoux, dragueur, rue des Célestines, 29, Joseph Arout, pont St-André et *Onof, typographe au Progrès du Nord*.**

**Les deux corps étaient séparés l'un de l'autre** mais on a retrouvé dans la poche de la serviette dont les suicidés s'étaient servis pour s'attacher.

**Les cadavres ont été transportés à la Morgue,** où ils ont été reconnus aussitôt par de nombreuses personnes. M. le docteur Delmotte a fait les constations légales.

Adolphe Tully, qui était séparé de sa femme, était pour d'une relieur de cette dernière, Jeanne Gamblier était mère de deux enfants tout jeunes qui sont élevés par leur grand'tante.

*Un jillois noyé à Wasquehal*

Mme Lanthier, s'est rendue, mercredi soir à Wasquehal et a reconnu les vêtements trouvés sur la berge du canal comme étant ceux portés par son mari.

Peu de temps après, les recherches opérées dans le canal amenaient la découverte du cadavre de Lanthier.

Le corps a été ramené à Lille.

Lanthier n'était marié que depuis peu de temps et avant de mettre à exécution ses idées de suicide, il avait écrit à sa femme, une lettre par laquelle il l'informait que la vie de famille n'était pas dans ses goûts et qu'il préférait la mort.

### Suite mortelle d'accident

Baltens Rambaud, qui, avant-hier matin s'était fracturé la colonne vertébrale en tombant rue de Juliers, est mort hier matin à trois heures à l'hôpital de la Charité, où il avait été transporté.

### Un Lemice-Terrieux

Sous ce titre nous avons raconté la funéstérie imaginée par Henri Van Someren, sot-disant aéronaute belge qui, par un billet collant dans une bouteille trouvée sur la plage de Calais, annonçait aux journaux français anglais et belges qu'il avait passé *au-dessus de Calais à 2.000 mètres d'altitude et qu'il se considérait comme perdu.*

Tout cela était une funisterie d'un goût douteux.

Le jeune Van Someren, par une carte postale adressée par lui à notre concierge, M. Courtecuisse, président de l'*Avenir aéronautique du Nord*, donne de ses nouvelles.

Nous respectons le style de cette missive :

Londres S.E., le 8 juin 1897.

Monsieur Courtecuisse.

Je reçoits ma promesse en vous écrivant de mon, notre voyage s'est bien passé la mer étant absolument calme. La traversée au lieu d'une heure a été de 2 heures 1/2, car mais d'un brouillard intense qui y régne de telle sorte que l'on ne pouvait pas se voir. Il pleut ici depuis mon arrivée. Je compte bien qu'à votre première ascensions vous m'enverrez une conversation car je suis toujours à votre entière disposition.

Recevez, etc.

M. et Mme VANSOMEREN.

Nous recevons de M. Courtecuisse la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Au nom de notre Société « l'Avenir Aéroatatique » à laquelle appartient en qualité d'aéde depuis son arrivée à Lille, le jeune Van Someren, je m'empresse de protester contre la vulgaire fumisterie qu'il s'est permise et qui lui vaudra son exclusion de chez nous.

Il n'est de notre Société qu'à titre d'aide car nous n'acceptons que des Français de plus il n'est nullement aéronaute ayant fait qu'une seule ascension à titre d'essai.

Enfin pour vous donner un exemple de sa bonne foi, il écrivait à toutes les municipalités pour solliciter des ascensions *d'un grand spécial* avec des ballons imaginaires qu'il avait empruntés de plus, s'il avait pu trouver à nous supplanter dans tous les endroits où nous faisons habituellement des ascensions.

Ainsi, se trouve complètement justifiée la version que nous donnions hier, qu'on se trouvait *en présence d'un émule de Lemice-Terrieux.*

### Denrées alimentaires

Il a été saisi hier matin à la crèche Pullier et Dupont, 1 kilogramme de pommes de terre, 2 kilos de maquereaux et trente-six caisses de citrons, pesant 590 kilos, reconnus impropres à l'alimentation.

# LE NORD

**Comines.** — Lundi dernier, la société Philharmonique faisait sa rentrée, retour du concours de Saint-Quentin, où elle a pris part en tre division, 2e section. Elle y a obtenu la mention le 1er degré ascendant à l'unanimité contre Le Cateau et en honneur, le premier prix à l'unanimité et félicitations du chef. Elle est classée 2e à Fourmies et 3e classée en tre division 1re section. Ce magnifique succès est dû au talent du directeur M. Guillement qui par sa haute compétence et son habile direction a su obtenir de ses musiciens, une partaite exécution de deux morceaux réputés pour difficiles dans le monde musical : l'ouverture des *Francs-Juges*, de Berlioz, et le *Dernier jour de la Terreur*, nommé aussi Maximilian Pierre de Lutzal. Cette ville cité est cortes maintenant une des meilleures de la région et est appelée à d'autres succès.

Aussi à la grée de prises une ionie intense pour acclamer les vainqueurs. Innombrables étaient les bouquets et les couronnes. La municipalité se trouvait sur le quai de la gare. Le maire, M. Delaporte, Lauvick, maire, remerciait M. Guillement du travail soutenu qu'il avait donné pendant des derniers temps pour arriver au magnifique succès obtenu à St-Quentin.

M. Henri Liénard, ensuite, au nom de la société chorale la « Concorde », dont il est le président, prie M. Guillement d'accepter toutes les félicitations que les adresse ses confrères et espère toujours conserver les bons rapports existants entre les leur sociétés.

Le cortège se forme ensuite pour se rendre à la mairie prendre les vins d'honneur. Il se compose des sapeurs-pompiers de Comines (France), 11 hommes, musicale de Comines (Belgique), l'Harmonie de Bousbecques, des délégations de Warneton (Belgique), des Anciens musiciens de Warneton, de l'Harmonie communale de Warnéton, de Pérenchies, de Quesnoy, de La Bassée, de la Concorde de Comines, des musiciens de la Lauvick, des musiciens de la Société de gymnastique, des sapeurs-pompiers de Comines (Belgique). Viennent ensuite les bannières portant des bouquets sans nombre et suivis d'un landau où étaient montés M. Guillement, chef, et MM. Cavalier, A. Frédéric et Gandron de la commission. La municipalité fermait le cortège.

Il serait impossible de rendre l'enthousiasme de la population.

A la mairie, M. le maire a de nouveau remercié M. Guillement et les sociétaires des efforts qu'ils font pour rehausser la renommée musicale de Comines. Puis M. Paul Bréda, président de la musique municipale de la Bassée dont il est le président, fait l'éloge de M. Guillement, chef commun des deux sociétés, et au nom de la ville convie la philharmonie de Comines à aller donner un concert à la Bassée dans le courant de l'été.

Le cortège ensuite parcourut les rues de la ville au son entraînant de brillants pas-redoubles exécutés avec brio par les sociétés de Bourbourg et Comines (Belgique), après s'être rendu en Belgique, où la municipalité tenait à offrir à son tour les vins d'honneurs aux vainqueurs. M. Van Eisland, bourgmestre, s'est dit très heureux de pouvoir lever son verre en l'honneur des succès obtenus à St-Quentin et en offrant à M. Guillement une superbe couronne, a bu à l'avenir de la société, Lagrange, sur le départ de M. Guillement, il n'a pas hésité de désigner du nom de franco-belge, prouvant ainsi les bons rapports des deux pays voisins.

A 8 heures, le parcours était terminé et chaque musicien pouvait prendre un repos bien gagné.

### ARMENTIERES

Un *grand* Symphonie. — Le nommé Dessegnine, âgé de 43 ans, demeurant rue d'Ypres, 41, a été arrêté et conduit à Lille jeudi.

Cet aliénéle individu s'est rendu coupable d'attentat aux mœurs, d'outrage public à la pudeur et de tentative de viol sur la personne de sa fille Louise, âgée de quinze ans et demie.

**Houplines.** — Un vol d'effets a été commis dans la nuit de mardi à mercredi chez le nommé Bardeyn, tailleur, rue Victor-Hugo, cour de l'Orphelin.

Le voleur a porté plainte à la gendarmerie.

# DOUAI

— Hier matin, un taureau s'est échappé des mains de son conducteur, M. Lemaire, qui le conduisait à son en construction place du Barlet ou il a donné sous son poids une voûte de cave. Il n'y a pas eu d'accident de personne. Le propriétaire de l'immeuble a été désintéressé du préjudice causé.

*Mesnil-Saint.* — La police a dressé procès-verbal à la charge de la nommée Quintin Eglotile, femme Georges, marchande de poissons à Douai, pour bris de clôture.

*Accident.* — Hier dans la matinée, les sieurs Leandre Legrand, dit Fleury, journalier à Douai, et l'orteil du pied droit écrasé par une vache sur la marche au bestiaux. — Il a reçu les soins nécessaires chez lo sieur Sogard, cabaretier place du Barlet.

**Fraie-Marais.** — Nous apprenons avec plaisir que la jeune Virginie Gaulée de l'Ecole laique de Fraie-Marais a remporté un prix départemental dans le canton de Douai-Nord.

Ce succès fait grand honneur à l'institutrice Mlle Lips et à l'école de Fraie-Marais, qui l'année dernière avait encore remporté un pareil prix.

**Attiches.** — Un incendie, attribué à la malveillance, a éclaté lundi vers une heure et demie du matin dans la grange du cabaret occupé par les époux Legland, appartenant à M. Sate-Hauck, brasseur.

Plusieurs consommateurs qui se trouvaient encore dans le cabaret essayèrent en vain d'enrayer le feu *qui s'étendant rapidement à tous les bâtiments les* réduisit en cendres. L'immeuble était assuré, mais le mobilier du locataire ne l'était malheureusement pas.

**Lallaing.** — Vers deux dès heures du matin, on a retiré d'un courant, à la vanne de Lallaing, le cadavre d'un inconnu paraissant âgé de 25 à 30 ans. La gendarmerie a ouvert une enquête.

**Sin-le-Noble.** — Une dame Lemarie de lundi à mardi, Mme Marie Lamour, âgée de 47 ans, femme de M. Damiez, s'est levée dans un accès de fièvre chaude et s'est pendue dans son grenier. Son mari ne l'avait pas entendu se lever.

# VALENCIENNES

**Anzin** — *Accident.* — Gustave Hurel, 27 ans, manœuvre à l'Escaut-Marie, a eu le pied droit gauche gravement mutilé au cours de son travail. Repos de quinze jours.

**Sebourg.** — *Incendie.* — La maison de François Delineux, gendarme en retraite, ayant été incendiée dans une nuit précédente, une femme, qui occupait une partie de l'immeuble incendié, Endoxie Flaume, a reçu des blessures assez graves ainsi que son nouveau-né, une fillette de trois semaines. La mère et l'enfant ont été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

**Bouchain.** — *Accident à la gare.* — Dimanche dernier, un voyageur venant de la direction de Somain par le train qui arrive à 7 heures à Bouchain est sorti de son wagon avant que le train n'eût remis en marche et s'est fait une forte blessure à la tête.

Si le garde-barrière n'avait pas eu la présence d'esprit de saisir et d'attirer à lui ce malheureux, il aurait eu les jambes coupées. Le blessé a reçu les soins nécessaires.

**Saint-Amand.** — *Ecrasé par une voiture.* — Le nommé Louis Marrin, ouvrier maçon a été rencontré par une voiture dont les roues lui ont passé sur le corps. Marrin a été relevé et transporté à son domicile dans un état assez grave.

**Quarouble.** — *Tir à l'arc.* — Un tir à l'arc a lieu dans la commune de Quarouble le dimanche 13 juin, de 11 h. du matin à 6 h. du soir, avec 200 francs de prix gratis répartis sur 13 oiseaux.

La mise est de 0 fr. 50.

Le dernier abattu aura une prime de 20 francs en plus des sommes ci-dessus et l'archer qui l'aura abattu recevra de 10/00 pour les mises. Rien n'empêchera le tir d'avoir lieu.

*Médaille coloniale.* — La médaille coloniale vient d'être décernée, pour notre arrondissement, à MM. Hippolyte Bandin, à Anzin, ex-soldat au 11e régiment d'infanterie; Hippolyte Lelebvre, à Douain, ex-sapeur au 2e régiment de zouaves.

**Saint-Saulve.** — Dans sa séance du 6 juin, le conseil municipal de Saint-Saulve a voté, à l'unanimité, la suppression des indemnités au curé et aux vicaires.

**Haussy.** — On nous écrit de cette commune :

Un correspondant du *Petit Valenciennois* fort mal inspiré dans sa narration de la dernière ascension en termes qui sentent leur origine à quinze pas. Les argument sont d'une nécessité incroyable. Entre autres choses, il reproche à M. le Maire de n'avoir pas voulu recevoir une lettre de l'opposition. Mais ces reproches paraîtront bien bien tout de suite que les exposer vos doléances. Ce procédé serait au moins aussi simple et aussi convenable. On reproche également à l'administration d'avoir payé 3 fagots 0.25 au lieu de 0.20.

Je crois qu'un juris-consulte aussi profond, n'a pas besoin d'avoir toujours le mot pour rire pour arriver à de pareilles trouvailles et que ce savant aussiste ne possédât simultanément à cet astronome qui voulant approfondir le chaos du ciel est tombé dans un puits qu'il n'avait pas vu à ses pieds.

Que l'on compare l'administration financière de notre maire actuel M. François Bacares avec celle de son prédécesseur M. Louis Bera, nom qui sonne très agréablement à nos oreilles et que la commparaison est tout à l'avantage du premier.

M. le juris consulte, Croyez-moi, défaites vos gants, manœuvrez à la Mazeppa, cela convient mieux à votre modeste situation, vous plairez à vos amis et vous y retirerez honneur et profit.

BONHOMME FRANKLIN.

# CAMBRAI

**Niergnies.** — Un fermier habitant Niergnies, Louis Applincourt, avait quitté son domicile jeudi à 5 heures 1/4 du matin, pour aller travailler au faubourg de Paris, environ deux kilomètres. Arrivé, il s'en alla à Escaudœuvres et revint à Cambrai. On a suivi sa trace dans cette ville et retrouvé le corps du malheureux à 11 heures du matin, après cela on ne sait plus rien et depuis on est réduit à toutes les conjectures.

# AVESNES

**Glageon.** — Un terrible accident serait arrivé à la filature de M. Hubinet à Glageon. M. Lesmir Paul, âgé de 23 ans, demeurant à Couplevoie, hameau de Glageon, à la rentrée de 3 heures du soir, tenait la courroie de son métier pour y faire une rattache. La courroie ne rait enlevé sur la transmission, qui aurait tourne pendant plusieurs minutes autour de l'arbre. Le malheureux aurait les deux bras et les deux jambes arrachés et une partie de la tête mutilée.

**Wignehies.** — La Société de gymnastique l'Avenir dont nous avons annoncé les succès à Roubaix est rentrée mardi soir, à 7 heures. La population lui a fait une réception enthousiaste. Les vainqueurs ont été reçus à la Commission des fêtes, la musique municipale, et les sapeurs-pompiers.

Les gymnastes, couverts de fleurs, ont pris les vins d'honneur à la mairie et la soirée s'est terminée en nombreuses réjouissances.

# DUNKERQUE

### PÊCHEURS D'ISLANDE

Une lettre émanant du capitaine Neuqueiman commandant la goélette neuve « Joyeuse », datée de Fraskrud-Fjord, fin mai, annonce que ce navire avait 206 tonnes en cale à cette date.

« La Joyeuse » sera le plus excellent navire, ordnant bien tous les temps, et doué d'une marche supérieure.

**Cappelle.** — M. Victor Dutoit, comptable à Dunkerque, rue Royale, a été odieusement battu sur la Grande route, par un batelier. M. Dutoit qui se rendait en bicyclette, a eu sa machine brisée.

**Bourbourg.** — La société d'archer de Guillaume-Tell vient de renouveler son bureau.

Ont été nommés : Président, M. Jules Van Wermoudt; vice-président, M. Valery René; secrétaire-trésorier, M. Alphonse Bezlette fils; chef de matériel porte-drapeau, M. Louis Willemans; commissaires, MM. Quest, Boyez, Noel, Pilon.

La société a en outre décidé de faire son grand tir annuel le dernier dimanche de juillet.

Tous les prix seront en espèces

# PAS-DE-CALAIS

## BETHUNE

**Liévin.** — Le concours international de tir au fusil Gras et à la carabine Flobert, organisé par la Société « La Sentinelle » en vue de célébrer le 25e anniversaire de la Société, rue Victor Hugo pour se terminer le 15 août prochain.

Les prix offerts par de généreux donateurs sont nombreux.

En raison de l'importance de ce tir, la Compagnie du Nord a bien voulu mettre à la disposition du Comité organisateur un certain nombre de feuillet de route pour parcours individuel à nombre réduit de la réseau du Nord. Pour recevoir ces familles, les tireurs devront en faire la demande à M. Lefoy-Horner, président de la Société de tir de Liévin.

**Sallaz près Lens** — Pour coups portés à la nommée Franquet Marie, 49 ans, femme Dolforge, cabaretier Sallaz, procès-verbal a été dressé à la charge de Hermans Legris, 22 ans, femme Lauvin, manœuvre au même lieu.

**Annay-sous-Lens.** — La gendarmerie vient de dresser procès-verbal contre la nommée Wantier Coline, 31 ans, ménagère, pour avoir porté des coups à la nommée Desprez Berthe, 27 ans, ménagère à Annay.

# Horrible crime avec guet-apens

## A ESSARS

Le bruit se répandait jeudi matin dans Béthune qu'un crime avait été commis à Essars et qu'on avait trouvé un nommé Emile Mannessier, âgé de 51 ans, assassiné dans un champ de *trèfle près du chemin de terre menant d'Essars* à la Ferme du Roi, non loin de la Croix-de-Fer. La tristé nouvelle était exacte.

Mannessier qui était de santé débile habitait depuis quelques mois à Essars, dans une petite ferme d'assez mauvaise apparence avec une de ses filles âgée de 20 ans.

Celles-ci était partie mardi à Labourse voir une tante, de sorte que mercredi soir Mannessier était seul chez lui. On l'a encore vu dans le village à 8 h. 1/2.

Les individus qui l'ont tué sont allés probablement le réveiller la nuit pour lui dire qu'un membre de sa famille — qui habite Béthune — était gravement malade. C'est la supposition la plus vraisemblable que l'on puisse faire. Mannessier s'est hâté de s'habiller et de suivre les individus qui, arrivés dans un endroit éloigné de toute habitation, n'ont pas eu de peine à l'assommer. Ils se sont immédiatement sur leur victime et lui ont défoncé les côtes. Une mare de sang sur le chemin de terre indique l'endroit du crime.

Le cadavre a été ensuite traîné dans un dernier, où on l'a trouvé un ouvrier allant aux champs.

Les gendarmes avertis par le maire d'Essars se sont rendus sur les lieux aussitôt, suivis peu après par le parquet. Dans l'après-midi, M. le docteur Henseval a fait les constations d'usage.

Les gendarmes de Béthune et Essars et les gendarmes, le commissaire de police de Béthune et ses agents. Plusieurs perquisitions ont eu lieu.

Jeudi matin trois individus ont été arrêtés dans un cabaret du faubourg de Rivage.

L'un d'eux a été relâché presqu'aussitôt. Les deux autres ont été maintenus à la disposition du Parquet.

On suppose que le vol est le mobile du crime. Mannessier était pauvre, mais il avait l'habitude de tenir dans ses poches les quelques sous qu'il possédait. On n'a pas trouvé de monnaie sur lui.

*D. H.* — Les deux individus dont on avait maintenu l'arrestation viennent d'être relâchés.

Jeux de Croquet : Galeries Lilloises.

## CONNAISSANCES UTILES

Une recette australienne pour faire voyager le beurre pendant les chaleurs de l'été. On façonne le beurre en motles à la façon ordinaire et on les bloques. On recouvre les quatre faces de lames de verre ; on adapte aux joints de papier gommé pour tout enlever hermétiquement. Puis, chaque bloque ainsi préparée est enveloppée d'une couche de plâtre de 6 millimètres d'épaisseur. Le plâtre, étant mauvais conducteur de la chaleur, protège le beurre contre les variations de la température et on peut le conserver sans trop faire grossir le prix du beurre. Ce procédé est couramment employé en Australie pour transporter le beurre.

Ajoutons que la même méthode est connue aussi et même appliquée en France pour l'emballage et le transport des graines et des tubercules, voir même des plantes, par temps chaud et sec. On pâtée un peu de plâtre et l'on y introduit les graines, tubercules, rhizomes que l'on veut faire voyager ou même traverser les mers. On l'utilise au Japon pour l'expédition des rhizomes aquatiques. Enveloppés de cet enduit, les graines, les bulbes et les rhizomes des intempéries; le plâtre n'exerce sur eux aucune action et sa demi-humidité est favorable à leur conservation.

BONHOMME FRANKLIN.

## Etat-Civil de Roubaix

**Du 10 juin**

**Naissances.** — Joseph Parsy, rue Alma 280 — Elvire Sayet, boulevard de Cambrai 23 — Julienne Lambelin, rue Mouvaux 56.

**Décès** — Jeanne Veldeman, 1 an, rue Beaurepaire 42 — Bernard Lepers, 63 ans, rue Cugnot 54 — Polidore Brewier, 42 ans, rue d'Italie 11 — Mélanie Mathys, 48 ans, rue de la Tortue — Césarine Rose, 42 ans, Hôpital Général — Alphonse Dhesquière, 11 heures, id. — Gustave Buisine, 22 ans, rue Bernard c. Duquesnoy 12 — Vergauwe, présenté sans vie, rue d'Elbeuf 12.

**Mariage.** — Entre : Joseph Clames, horloger, 24 ans, rue Nouvaux 87 et Jeanne Lambert, 20 ans, id., même rue 108.

## Etat-civil d'Hem

**Du 25 avril au 5 juin**

**Naissances.** — Sophie Carrotte, Hempempont — Henri Gauthier, Trie — Liagre Julien, Petit-Lannoy — Tanière Marcel, id. — Deschister Jules, id. — Carrette Marcelle, Vasomagne — Dudant Jules, Place — Carlier Maurice, rue Pouvrée — Deliere Paul, Rivage — d'Aurcy de Saint-Pons Germaine, Trois-Baudets — Lefebvre Charles, Petit-Lannoy — Boyer Charles, Trois-Baudets — Delacroix Claire, Gare — Dujardin Fernand, rue Pouvrée — Mathon Jean-Baptiste, Petit-Lannoy — Leclercq Julien, rue Pouvrée — Bousin Marie, Petit-Lannoy.

**Décès** — Dalaine, 1 mois, 25 ans, Voisinage — Guenot Théophile, 47 ans, Trie — Dollemmes Jean, 7 semaines, Petit-Lannoy — Tonnel Jules, 16 ans, Place.

**Publications de mariages.** — Entre : Boyer Philippe Broules, 23 ans, tisserand à Lys et Virginie Decottignies, 22 ans, journalière à Hem — Alexandre Corman, 26 ans, tisserand à Hem et Appoline Delcourt, 27 ans, repasseuse à Lys — Jules Dewulliers, 27 ans, cultivateur à Hem et Marie Pottier, 25 ans, s. pr. à Wilhem — Gustave Dupont, 20 ans, ouvrier teinturier à Hem et Natalie Vervaie, 25 ans, ménagère id. — Louis-Joseph Proh, 25 ans, ouvrier teinturier à Hem et Rosine Défontaine, 20 ans, journalière id. — Augustin Andries, 25 ans, domestique à Hem et Elise Vandenbroucke, 23 ans, domestique id. — Alcide Cornil, 32 ans, domestique à Hem et Marie Taisgne, 23 ans, servante, id. — Jeanne Wahant, 23 ans, marchand à Hem et Clara Dylane, 21 ans, bobineuse, id.

**DÉPURATIF du Dr JACKSON**
VICES DU SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES, ECZÉMA, RHUMATISMES.
Ce remède si fatigue pas l'Estomac, agit rapidement, se prend sans régime, et guérit pour toujours, comme l'attestent les personnes qui l'ont employé. Fin d'Asthme.
LA POMMADE JACKSON
guérit les Boutons, Dartres, Plaies ulcéreuses, Varices, Eczémas qui ont résisté à toutes les autres Pommades. — PRIX : 2 fr. 50.
Depuis : Gouchet, pharmacien, Roubaix. Bouneau, pharmacien, Tourcoing.



ÉTABLISSEMENT DES
EAUX ET BOUES
DE
SAINT-AMAND (Nord)
*Ouvert du 1er Juin au 15 Septembre*
Paralysies, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Gravelle, Phlébite
Pour tous renseignements s'adresser à M. GRÉGOIRE
DIRECTEUR
SOURCE VAUBAN



POMMADE
ANTIDARTREUSE
La meilleure, et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons, les pellicules, la pelade.
2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste.
M. VANDENDRIESSCHE
MÉDECIN-PHARMACIEN
LILLE, 63, rue Jacquemars-Giélée
AVIS IMPORTANT — Toutes les pommades, tous les onguents, sans exception, sont nuisibles pour toutes les plaies, surtout pour les Ulcères Variqueux, — ce propos, défiez-vous des « soi-disant guérisseurs » et de leurs **dépuratifs** inutiles ou dangereux.
**Consultations** pour les maladies de la Peau tous les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.



MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing
Du 1e Juin
Cote officielle de 4 heures.
Filatures de la Plata et de l'Uruguay.

| Livraisons | TYPE 1 qual. à fabr. Cote | TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc. | TYPE 2 qual. cour. Cote jour. | TYPE 2 qual. cour. Cote préc. | Pesgn d'A. Type A. o. Cote | Pesgn d'A. Type A. o. Cote jour |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Juin | 4 025 | 4 00 | | | | |
| Juillet | 4 025 | 4 00 | | | | |
| Août | 4 025 | 4 025 | | | | |
| Septembre | 4 025 | 4 025 | | | | |
| Octobre | 4 025 | 4 025 | | | | |
| Novembre | 4 025 | 4 025 | | | | |
| Décembre | 4 025 | 4 025 | | | | |
| Janvier | 4 025 | 4 00 | | | | |
| Février | 4 025 | 4 00 | | | | |
| Mars | 4 025 | 4 00 | | | | |
| Mars nouveau | | | | | | |
| Avril | 4 025 | 4 00 | | | | |
| Mai | 4 025 | 4 00 | | | | |

Tendance : Calme.

DETAIL DES VENTES

| Type unique | | |
|---|---|---|
| Juillet | 10 000 | à 4.00 |
| Septembre | 5.000 | à 4.00 |
| id. | 10 000 | à 4.025 |
| Octobre | 10 000 | à 4.00 |
| id. | 10 000 | à 4.025 |
| Novembre | 10.000 | à 4.00 |
| id. | 5.000 | à 4.05 |
| Décembre | 20.000 | à 4.00 |
| id. | 40 000 | à 4.025 |
| id. | 5.000 | à 4.05 |
| Février | 30.000 | à 4.00 |
| Avril | 5.000 | à 4.00 |
| Total | 160.000 | |

Ventes 15.000 Juin sur Septembre au pair.



AGRICULTURE & COMMERCE


**Marchés de Lille du 10 juin**

Cuite ter jet (cote offic.), 24 25 à . . . . 88 (cote com.) 25 25 à . . . . .

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 98 50 à 99.50. Sucre en poudre . . . . .

BETTERAVE disponible. . .

## Marchés de Paris

**Du 10 juin 1897**

FARINES : 12 marques. — Tendance soutenue

| | Cours | Cours | | Cours | Cours |
|---|---|---|---|---|---|
| Juin | 25 75 | 25 75 | Juillet-Août | 25 75 | 25 25 |
| Juillet | 25 75 | 25 75 | 4 derniers | 26 75 | 26 50 |

MARQUE CORNEILLE : 32 sacs. — Tendance ferme

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Juin | 23 25 | 23 25 | Juillet-Août | 23 25 | 23 10 |
| Juillet | 23 25 | 23 25 | 4 derniers | 23 25 | 23 10 |

SEIGLE. — Tendance calme

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Juin | 14 25 | 14 25 | Juillet-Août | 14 25 | 14 25 |
| Juillet | 14 25 | 14 25 | 4 derniers | 14 25 | 14 25 |

AVOINE. — Tendance lourde

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Juin | 15 50 | 15 25 | Juillet-Août | 15 50 | 15 50 |
| Juillet | 15 50 | 15 25 | 4 derniers | 15 50 | 14 50 |

HUILE DE LIN. — Tendance calme

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Juin | 36 75 | 35 75 | Juillet-Août | 36 75 | 36 25 |
| Juillet | 36 25 | 36 25 | 4 derniers | 37 50 | 37 50 |

HUILE DE COLZA. — Tendance calme

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Juin | 55 50 | 55 75 | 4 de Mai | 55 50 | 56 — |
| Juillet | 55 75 | 55 75 | 4 derniers | 56 75 | 57 — |

SUCRES BLANCS. — Tendance calme

| | Pr. cent. | Ouvert. | Clôture |
|---|---|---|---|
| Juin | 25 75 | 25 75 | 25 75 |
| Juillet | 25 — | 25 87 | 25 87 |
| Juillet-Août | 25 12 | 25 — | 25 — |
| 4 d'Octobre | 27 37 | 27 18 | 27 25 |
| 100 C 8 m. | 25 50 | | 25 50 |
| RAFFINES | 25 50 | | 25 50 |

ALCOOL. — Tendance calme

| | Pr. cent. | Ouvert. | Clôture |
|---|---|---|---|
| Juin | 39 — | 38 75 | 39 75 |
| Juillet-Août | 39 75 | 39 50 | 39 50 |
| 4 derniers | 35 50 | 35 50 | 35 25 |
| 3 prochains | 34 75 | 34 75 | 34 50 |

DISPONIBLE (cote officielle) 35 75

## Marché aux bestiaux de la Villette

**La Villette, 10 juin.** — Bestiaux. — Vente bonne sur le gros bétail, passable sur les moutons et très mauvaise sur les veaux et les porcs.

| | Amenés | Vendus | P. moy